

Un parti vert au Sénégal : une participation militante

DANS l'univers des partis politiques, des mouvements idéologiques de l'Afrique, un terrain est resté totalement vierge jusqu'à ces dernières années : celui de l'écologie politique. Apparu il y a plus de deux décennies dans les pays occidentaux, le courant écologique a pris un essor important depuis 1989 en Afrique avec le développement des systèmes multipartites dans le contexte des transitions démocratiques. En mars 1989, à Madagascar, le leader de l'opposition Albert Zafy, créa un parti se réclamant des idéaux écologiques, l'UNDD (Union nationale pour le développement et la démocratie). Grâce à sa forte personnalité, il fut élu président de la République en février 1993 à l'issue d'un long bras de fer avec le président sortant Ratsiraka. Ce parcours exceptionnel pour Albert Zafy, déjà initiateur d'une association de défense de l'environnement dans les années 1970, et son mouvement ne saurait être comparé à celui des autres formations écologistes qui ont éclos depuis en Afrique. En 1989-1990 apparurent le FEG (Front des écologistes gabonais) et le PVT (Parti vert du travail) au Zaïre. L'année suivante, des formations similaires naquirent au Cameroun (Défense de l'environnement camerounais), en Côte-d'Ivoire (Parti pour la protection de l'environnement), à l'Île Maurice (Les Verts, ex-FTS), au Mali (Parti écologiste pour l'intégration), au Niger (Rassemblement pour un Sahel vert-Ni'ima), au Burkina Faso (Union des Verts pour le développement du Burkina) (l'UDVB), ainsi qu'une seconde formation au Zaïre (Parti des écologistes — Les Ecolos). Le mouvement s'est poursuivi en 1992 avec les créations successives du Parti des écologistes guinéens en avril et du PAE/S (Parti africain écologiste du Sénégal) en juillet.

La plupart de ces formations demeurent pratiquement inconnues à l'extérieur de l'Afrique et bien souvent n'ont pas encore pris une envergure nationale. Les mouvements écologistes des pays

sahéliens apparaissent cependant comme les plus actifs par leur implantation et l'élaboration de plates-formes programmatiques. L'UDVB burkinabé présentait trois candidats aux élections législatives de mai 1992. Le président du RSV-Ni'ima nigérien, Adamou Garda, et le premier secrétaire du PEI malien, Ibrahima Traoré, participaient ce même mois à Rio de Janeiro au premier rassemblement mondial des « partis verts », en prélude au Sommet de la Terre. Le premier fut désigné pour représenter l'Afrique au sein de la Coordination planétaire des « partis verts » en gestation, tandis que le second révélait que son mouvement comptait déjà « 8 000 membres et six conseillers municipaux élus » (1). Le petit dernier des partis écologistes sahéliens, le PAE/S du Sénégal, débuta sa carrière de façon plus tonitruante en annonçant, dès sa reconnaissance officielle, la candidature de son chef de file à l'élection présidentielle de février 1993.

La naissance de PAE/S

A la différence des autres pays sahéliens, la création d'un mouvement écologiste au Sénégal ne fait pas suite à une phase de transition démocratique. Le multipartisme, en vigueur depuis deux décennies au Sénégal, permettait l'éclosion d'une telle formation. L'apparition du PAE/S sur la scène politique en 1992 résulte donc plus d'un contexte particulier que de la libération d'un élan réprimé jusqu'alors par une dictature. Il nous faut donc analyser les paramètres qui ont conduit à la création d'un tel parti écologiste au Sénégal, cerner sa spécificité et ses caractéristiques, pour en comprendre la démarche.

Le contexte écologique et politique

Le Sénégal est, en cette fin de XX^e siècle, confronté à une crise écologique de grande ampleur qui n'épargne ni le monde rural, ni les zones urbaines. Comme ses voisins sahéliens, il est victime d'une sévère désertification dans sa partie soudano-sahélienne (au Nord de la Gambie) avec une avancée du désert vers le Sud estimée, selon les hypothèses, entre cinq et dix kilomètres par an. Cette désertification est causée en grande partie par les activités humaines (feux de brousse, défrichements, collecte du bois de chauffe, méthodes culturelles dégradantes pour les sols, pression démogra-

l'ampleur se situe autour de 80 000 hectares boisés par an (hypothèse basse) contre à peine 20 000 hectares replantés dans le même temps. La désertification et son corollaire, la déforestation, provoquent un appauvrissement généralisé des sols, dont les conséquences sociales sont très préoccupantes : les paysanneries du Sénégal ont de plus en plus de difficultés à produire, ce qui entraîne leur paupérisation (2) et renforce un exode rural, souvent synonyme de marginalisation sociale, vers une capitale hypertrophiée. La dégradation des terres est également renforcée par l'action érosive de la mer sur les côtes et du fleuve Sénégal dans la région du Nord. Les ressources en faune sauvage sont également particulièrement touchées, qu'il s'agisse des parcs nationaux ou des ressources halieutiques des zones côtières. Le parc du Niokolo-Koba est dans une situation très difficile par manque de moyens pour sa gestion, elle-même très discutable (projet de route bitumée au travers du parc, sous-équipement du personnel...) qui ne permet pas de faire face au braconnage quasi-industriel que le parc connaît, s'ajoutant au délicat problème posé par le « déguerpissement » de populations locales rejetées en périphérie, notamment après la dernière extension du parc en 1969 (3). La situation de la grande réserve ornithologique du Djoudj (région de Saint-Louis), bien que non sujette à un braconnage intensif, n'est guère plus satisfaisante en raison des menaces que la construction récente de barrages sur le fleuve Sénégal fait peser sur ce site classé patrimoine de l'UNESCO depuis 1981. Les ressources halieutiques des riches eaux côtières sénégalaises subissent un prélèvement de 400 000 tonnes par an, aggravé par la pêche industrielle des bateaux-usines coréens, japonais et de la CEE qui mettent en danger les sociétés d'artisans-pêcheurs locaux de tradition multi-séculaire.

La capitale sénégalaise est elle aussi sujette à de nombreux problèmes d'ordre environnemental tels que la pollution automobile, l'insalubrité de quartiers surpeuplés, les déchets ménagers... Le risque industriel n'est pas absent comme en témoignent l'incendie de la SONACOS (amoniaque) en 1992 ou celui de l'entrepôt Shell (gaz) faisant quatre victimes en octobre 1993, et les pollutions de la cimenterie de Bargny (air) ou de l'industrie sucrière de Richard-Toll (eau).

Tous ces facteurs constituent donc à plus d'un titre une base

l'essoufflement du PS (Parti socialiste) au pouvoir depuis l'indépendance, la cristallisation des mécontentements, dans les milieux urbains surtout, à l'égard de « l'État-PS » et une opposition dispersée n'inspirant qu'une confiance limitée à des populations très lassées par les milieux politiques. Un tel contexte politique représentait donc une réelle opportunité pour l'émergence d'un mouvement écologique, à condition que celui-ci se montre à même de distiller un message réellement démarqué, dans la forme et sur le fond, de celui des formations politiques traditionnelles. Dans cette situation délicate de méfiance, voire d'aversion de plus en plus exprimées à l'encontre de ces organisations, le PAE/S naissant bénéficiait néanmoins d'un contexte plutôt favorable en raison de sa thématique (l'écologie) presque totalement délaissée par les autres formations (4) alors qu'elle suscite un questionnement sincère chez toujours plus de Sénégalais, sans que l'on puisse toutefois parler de préoccupation majeure, ni de mobilisation massive autour de ces thèmes.

De la prise de conscience à la structuration partisane

Créé en juillet 1992 et reconnu officiellement comme dix-huitième parti politique du Sénégal par le ministère de l'Intérieur en décembre de la même année, le Parti africain écologiste du Sénégal est né de la volonté d'un petit groupe d'intellectuels en grande partie issus des milieux enseignants et a conservé jusqu'à présent les apparences d'un groupe certes ouvert sur les problèmes globaux de la société, mais fermé quant à son recrutement au nom de la « prudence ». C'est, comme au Mali, un professeur de linguistique, exerçant à l'École normale de Thiès, Aboubacry Dia, qui fut l'initiateur en regroupant autour de lui les trente-trois autres membres fondateurs du PAE/S. Les motivations de ce noyau initial du mouvement vert sénégalais relèvent d'une prise de conscience progressive de l'ampleur de la dégradation de l'environnement de leur pays, doublée d'une conviction que rien n'était engagé, au plan des politiques publiques, pour tenter d'enrayer le phénomène. Cette prise de conscience s'est réalisée par l'observation directe de l'évolution de la situation environnementale. Le fléau de la désertification en constitue le point de départ orientant, dès le début, les préoccupations des « pères » du PAE/S vers la situation quasi-désespérée des paysanneries de plusieurs régions du Sénégal.

Aboubacry Dia, né en 1946 dans la région du Fouta, près de Dagana sur le fleuve Sénégal (Nord), a connu les sociétés rurales

(4) Quelques mentions rapides des problèmes d'environnement étaient faites dans les programmes de formations telles que la Ligue

démocratique (A. Bathilly) ou And Jëff (Landing Savané) lors de la campagne présidentielle de février 1993.

prospères et dynamiques d'avant la première grande sécheresse temporaire qui frappa le Sahel de 1968 à 1972. Depuis lors, le secrétaire général du PAE/S a pu observer les échecs successifs des politiques mises en œuvre dans sa région d'origine pour contrecarrer le phénomène, s'acheminant vers un abandon progressif de ces zones éloignées par les pouvoirs publics (5). Face à ce constat, la lutte contre la désertification constitue le thème central de la mobilisation des écologistes sénégalais, comme le fut, il y a plus de vingt ans, la lutte anti-nucléaire chez leurs collègues européens et américains. Cette mobilisation fut d'ailleurs encouragée par la découverte des mobilisations écologistes lors de séjours en Europe, qu'effectuèrent Aboubacry Dia au milieu des années 1970 ou Abdoul Aziz Aïdara Diaw, (présenté comme le numéro deux du PAE/S dans les médias), lors de stages sur l'environnement effectués plus récemment en Belgique.

Si les mouvements politico-associatifs écologistes d'Europe ont pu renforcer les convictions ou approfondir la sensibilisation des initiateurs du PAE/S, la lente maturation et l'émergence de ce dernier tiennent surtout au contexte sénégalais. Dans son portrait, le candidat Aboubacry Dia (6) déclare avoir d'abord milité au sein de formations de gauche (PAI et MDP) avant d'imaginer en 1988, ne croyant plus aux partis classiques, une première version du PAE/S alors intitulé REM (Rassemblement des écologistes pour le mutualisme). Non reconnu à l'époque par les services du ministère de l'Intérieur, le projet réapparut quatre ans plus tard, un mois tout juste après le « Sommet de la Terre » de Rio de Janeiro. Les initiateurs du PAE/S ont alors lancé leur formation dans l'arène politique sans que cela signifie l'entrée en scène d'un mouvement écologiste à base élargie, mûri dans l'action associative. Le PAE/S fut créé ex-nihilo, imposant à ses membres fondateurs de tout initier par eux-mêmes et selon leurs critères exclusifs d'appréciation sur les implications d'une telle démarche.

La structuration du parti écologiste sénégalais est intrinsèquement liée aux conditions de sa création : le PAE/S s'est avant tout doté d'une tête, un bureau politique de onze secrétaires nationaux aux compétences diverses (organisation, administration, relations avec l'extérieur, affaires sociales, éducation...), parmi lesquels le secrétaire général, responsable de l'orientation et de l'idéologie, tient une place prépondérante. Ce bureau politique constitue l'organe essentiel du PAE/S qui compte parallèlement un petit nombre de militants actifs qui ont adhéré à la suite de l'annonce officielle de sa création. L'essentiel de ses activités se concentre actuellement à Thiès où il a établi son siège. Un an après son lancement, le parti

(5) Entretien avec Aboubacry Dia réalisé à Thiès le 20 fév. 1993.

(6) Voir « Aboubacry Dia : l'écologiste qu'on n'attendait pas », *Le Soleil*, 28 janv. 1993.

écologiste sénégalais ne possède pas encore de structures locales ou régionales, imposant aux adhérents non thieessois un travail principalement de sensibilisation, d'information voire de recrutement sur leurs lieux de travail ou d'habitation. Les membres actifs constituent autant de relais pour faire connaître ce nouveau parti, mais aussi pour rassembler des informations sur la situation écologique des lieux où ils vivent. Le PAE/S compte des représentants dans les principales villes de pays (Dakar, Saint-Louis, Diourbel, Ziguinchor, Kolda...), mais aussi dans certaines zones rurales d'où sont originaires les pères fondateurs du parti.

Tous les membres actifs du PAE/S ont un droit de regard sur ses orientations au sein de l'assemblée générale (ou Congrès) qui est également souveraine en matière de discipline (sanctions). Cependant, il reste encore très centralisé autour d'un noyau d'animateurs n'excédant pas la cinquantaine de membres. Les responsables affichent d'ailleurs qu'ils ne souhaitent pas faire du PAE/S un nouveau parti de masse : ils désirent rompre avec l'image traditionnelle des partis politiques sénégalais regroupant quantité de membres sur des bases relevant plus des relations personnelles que d'une adhésion réelle à un projet politique commun. Le PAE/S cherche donc, avant tout, des militants « sûrs » et convaincus en petit nombre plutôt que la vente de milliers de cartes. La prudence exprimée vis-à-vis du recrutement de militants (qui n'est pas sans rappeler celle de leurs confrères européens) se justifie, selon les dirigeants, par la ferme intention de couper court à toute tentative d'infiltration et de récupération potentielle par certains partis aux tendances hégémoniques connues (en premier lieu le Parti socialiste au pouvoir). Si une telle attitude se comprend aisément, elle risque cependant de laisser « sur le perron » des personnes sincères dont la patience ne sera pas infinie. Le choix des dirigeants de privilégier la qualité sur la quantité explique, par exemple, la lenteur de la mise en route des mouvements intégrés prévus dans l'organigramme, le « mouvement écologiste des femmes » et le « mouvement des jeunes verts ». Ce dernier peut compter, pour son essor futur, sur des groupes d'étudiants sensibilisés aux questions écologiques et prêts à s'investir, alors qu'en ce qui concerne les femmes, la démarche apparaît plus longue, même si leur incorporation est un objectif important du PAE/S qui s'est fait représenter par une jeune institutrice lors de l'émission télévisée « Tribune des partis ».

L'organisation du PAE/S reste donc, un an après sa création, très auto-centrée, avec une base très réduite à dominante intellectuelle. Ses responsables réfutent pourtant l'image de parti d'élite, en se référant à la « prudence écologique » qui privilégie le travail minutieux sur le long terme. Ils espèrent ainsi créer des bases idéologiques solides pour leur structuration à venir et leur fonctionne-

ment qu'ils affirment être en rupture avec les pratiques politiques traditionnelles, reprenant à leur compte le slogan déjà éprouvé au Nord : « faire de la politique autrement ».

Le PAE/S en politique

L'historique original de la première année d'action des « Verts » sénégalais est marqué par leur entrée particulièrement ratée sur la scène politique, alors que leur projet, leur base programmatique seront précisés, paradoxalement, après leur apparition publique.

Un départ précipité en campagne

Dès la reconnaissance officielle du PAE/S début décembre 1992, Aboubacry Dia annonçait sa candidature à l'élection présidentielle du 21 février 1993. Provoquant un véritable « coup de théâtre » dans les milieux politiques sénégalais, le PAE/S et son leader se trouvaient ainsi projetés sur le devant de la scène sans pouvoir présenter de références d'action passée, ni jouer de la notoriété de ses membres complètement inconnus en politique jusqu'alors. Certes la proximité des dates (reconnaissance et élection) peut expliquer le caractère soudain de cette annonce, mais elle ne permet pas d'en saisir toute la raison. Les véritables motivations de cette candidature sont à chercher essentiellement du côté du candidat lui-même qui lançait ainsi un double pari très osé face à ses proches d'abord, quelque peu réticents devant le caractère prématuré de la démarche et qu'il souhaitait convaincre lors de la campagne, mais aussi face à la société sénégalaise dans son ensemble pour vérifier dans quelle mesure le vocable « écologie » représentait quelque motivation chez les futurs électeurs.

La campagne présidentielle des écologistes fut ainsi lancée sans les moyens logistiques nécessaires et surtout sur une base programmatique minimale réduite à quelques idées-forces autour de la lutte contre la désertification. Ils ont alors orienté principalement leur message sur l'impératif de campagnes de reboisement intensif (7) pour combattre la dégradation des sols et l'agonie des paysannes, pour ensuite régler les autres questions grâce aux principes de l'éco-développement et du mutualisme (déjà présent dans le premier projet de Dia). Ils ont ainsi dénoncé les différentes atteintes à l'environnement du Sénégal sans pour autant détailler les moyens à mettre en oeuvre pour y remédier. La pratique du pouvoir n'était pas oubliée, le candidat Aboubacry Dia préconisant une réduction

(7) Objectif tellement prioritaire que les premiers membres du PAE/S ont commencé, de façon originale, par se former eux-mêmes aux techniques de reboisement.

drastique des dépenses de l'État (thème cher à de nombreux Sénégalais), à commencer par la réduction du nombre de ministères à treize et la limitation des avantages rattachés à certaines fonctions.

Sans moyens financiers et techniques, et sans davantage de militants de terrain, la campagne électorale du candidat écologiste se fit principalement par le biais des médias et par quelques rencontres et débats, soit à Thiès dans leur fief, soit à Dakar comme à l'université. Suscitant une curiosité compréhensible, cette campagne s'est achevée dans la confusion, à moins de quatre semaines de l'échéance, par l'annonce du retrait de la candidature le 28 janvier en raison de la « jeunesse du parti et du manque de moyens logistiques » (8). Ces motifs tout à fait réels ne sauraient masquer néanmoins une autre raison beaucoup plus embarrassante, à savoir l'échec de la première grande sortie télévisée du candidat du PAE/S lors du débat organisé à la RTS le 22 janvier. Absolument pas préparé pour faire face aux vieux routiers de la politique présents sur le plateau de cette émission, Aboubacry Dia n'a pas su présenter son message. Il avoua par la suite qu'il n'avait pu se préparer, ayant été contacté l'après-midi de l'émission. L'impression déçue n'en fut pas moins désastreuse auprès des téléspectateurs, le leader du PAE/S étant devenu objet de dérision et jugé de façon catégorique inapte à la compétition électorale. Le capital de sympathie dont bénéficie la nouveauté sur la scène politique sénégalaise était ainsi dilapidé, sans qu'on puisse taxer l'aventure du PAE/S de politicienne puisque le principal reproche fait à Aboubacry Dia était justement de n'avoir pas su s'exprimer comme aurait dû le faire un candidat à la Présidence.

Au-delà de l'impact immédiat de cette sortie ratée, le PAE/S manquait surtout l'objectif principal que recouvrait cette candidature surprise : présenter de façon positive l'entrée en politique des écologistes en utilisant la couverture médiatique propre à chaque élection présidentielle. Cette amère leçon, dont les responsables du mouvement tirèrent cependant les enseignements, risquait de freiner les ardeurs de sympathisants de la cause écologiste qui auraient pu étoffer la nouvelle formation. Plus grave encore, l'échéance des élections législatives du 9 mai 1993 ne permit pas au PAE/S de reprendre le dessus. Pensant présenter quelques candidats régionalement, il dut encore une fois renoncer pour les mêmes raisons qu'au mois de janvier. Il ne fut pas plus heureux dans son soutien accordé à l'éphémère « Mouvement des paysans sénégalais », apparu six semaines avant l'élection et qui devait disparaître avant l'échéance pour des problèmes de procédure.

Les six premiers mois du PAE/S confirmèrent le sentiment,

(8) « Aboubacry Dia se retire de la course », *Le Soleil* 29 janv. 1993.

éprouvé par plusieurs de ses membres lors de l'annonce de la candidature, qu'ils inversaient quelque peu les paramètres de la démarche politique classique : se doter d'une base militante et de références programmatiques solides avant de prendre part aux joutes électorales toujours délicates en Afrique. Animés par une confiance totale en leurs idéaux, les responsables du PAE/S acceptèrent avec philosophie leur faux-départ en déclarant que leurs perspectives d'action se situaient sur le long terme, une notion chère à tous les écologistes (9).

Un projet politique alternatif : priorité au monde rural

L'élaboration du projet politique constitue dès lors la majeure partie des activités des membres du PAE/S dans le cadre de ce qu'ils n'hésitent pas à appeler déjà « une restructuration ». Cette démarche, qui n'exclut nullement des interventions ponctuelles dans les médias, s'accompagne également d'une réflexion sur la pratique du politique que les écologistes souhaiteraient promouvoir, pour, entre autres, accentuer leur démarcation vis-à-vis des autres formations.

Les thèmes centraux des Verts sénégalais n'ont évidemment pas changé avec l'échec de la candidature à l'élection présidentielle. La dégradation des écosystèmes en proie notamment à la désertification, l'érosion des sols, leur baisse de productivité, demeurent la préoccupation principale du PAE/S. Mais, afin de cerner l'ensemble des connexions qui s'établissent entre les différentes causes (climatiques, humaines, économiques, culturelles...) à l'origine de ce phénomène, les solutions préconisées deviennent plus globales et multi-sectorielles. Ainsi, la désertification ne se combat plus par

lais estiment indispensable de renforcer l'éducation environnementale et la sensibilisation afin de faire évoluer les comportements. De là est née l'idée d'organiser une vaste campagne contre l'utilisation du charbon de bois (largement utilisé dans les villes en dépit de la possibilité de lui préférer le gaz qui n'est pas plus coûteux) dont la fabrication contribue fortement à aggraver la déforestation, donc la désertification. Ce projet est particulièrement ambitieux car il ne fait pas simplement appel à la responsabilisation des consommateurs. Il touche un trait culturel important : toutes les cuisinières sénégalaises affirmeront que rien ne peut supplanter en qualité la préparation sur le fourneau à charbon.

Tous ces efforts qui tendent à intensifier la lutte contre le fléau de la désertification sont étroitement rattachés à l'objectif primordial de régénérer le secteur primaire ; les écologistes du PAE/S se disent convaincus, et ce n'est pas le moindre de leurs particularismes, « que le développement de leur pays passe par le développement de l'agriculture » (10). En précisant que l'écologie, au sens où ils l'entendent, dépasse largement le cadre d'une politique de l'environnement, ils préconisent la rupture avec la « démarche économiste-productiviste qui prétend que l'économie a ses propres règles qui s'imposeraient aux hommes » et rejettent l'idée « de croissance à outrance qui, loin de satisfaire les besoins vitaux, menace de détruire la vie sur terre » (11). Leur conception qui reprend et intègre les notions de développement durable, de gestion rationnelle des ressources naturelles, se trouve ainsi très proche des grandes orientations idéologiques de leurs confrères occidentaux. Sans détailler l'ensemble des mesures préconisées par le PAE/S, secteur par secteur, il nous faut noter que des relations internationales à l'éducation, en passant par la santé, le tourisme ou la démocratie, les écologistes sénégalais ont l'ambition de formuler un programme global pour un projet de société alternatif par un travail de longue haleine afin de ne plus brûler les étapes comme par le passé.

Pour « faire de la politique autrement », ils ont conçu l'idée d'expérimenter l'application concrète de leurs thèses, en montant un projet expérimental original intitulé CRET (Centre de recherche écologique de Thiès). Sur une parcelle de dix hectares, ce projet en cours d'élaboration doit être une sorte de ferme laboratoire dans les domaines de l'élevage, de l'agro-écologie, de l'agriculture sylvo-pastorale, de la santé « verte » (basée sur les plantes et le savoir traditionnel), de l'éducation environnementale... La finalité politique de ce projet est de pouvoir présenter, lors d'échéances électorales comme les municipales de 1995, des réalisations effectives plu-

(10) Déclaration du Bureau politique du PAE/S présentée par Alioune Badara Ndiaye, responsable des jeunes, à l'occasion de l'émis-

sion « Tribune des partis » diffusée le 15 sept. 1993.

(11) *Idem.*

tôt que des discours abstraits au contenu plus ou moins démagogique. Cette ambitieuse idée de révolutionner ainsi la pratique du politique serait complétée par des rencontres avec des acteurs de terrain mettant en œuvre des projets répondant à leurs yeux aux idéaux écologistes, tels que les groupements paysans de la FONGS (Fédération des ONG du Sénégal), les promoteurs du PEUL (Projet d'environnement de Louga), des associations de consommateurs. Le travail de fond envisagé dans le cadre de ces activités permettrait alors au PAE/S de développer une communication vers l'extérieur, à l'aide de publication d'articles rendant compte de leurs actions, complétée par un projet de « journal du PAE/S » à large diffusion pour populariser leurs thèmes de réflexion. L'organe de presse constitue un souhait récurrent au sein de toute formation politique mais qui, s'il s'avère être un outil indispensable, ne permet de toucher que la fraction lettrée de la population sénégalaise, à l'instar de la presse écrite en général.

La plupart de ces idées demeurent encore au stade des intentions mais dénotent cependant un sérieux recentrage vers l'action de terrain en comparaison avec les velléités beaucoup plus politiques de départ. Le PAE/S demeure cependant un parti politique, « *une opposition active, prête à faire pièce à toute politique que ne prendrait pas en compte les êtres vivants et leur environnement* » (12).

Les Verts sénégalais estiment que leur critique radicale de l'organisation de la société et du monde les place obligatoirement dans l'opposition. Comme leurs collègues des autres pays, ils estiment représenter une voie moderniste et résolument en dehors des courants politiques classiques puisqu'ils remettent fondamentalement en cause les concepts de croissance illimitée et d'industrialisation massive comme base de développement, concepts aussi bien développés par les tenants du marxisme que par ceux du capitalisme. Dans les faits, la première année d'activité du PAE/S a surtout révélé une formation très soucieuse de son indépendance vis-à-vis du monde politique sénégalais. Bien qu'autonomes politiquement, les écologistes manifestaient volontiers leur désir de voir s'opérer un changement d'équipe à la tête de l'État, sans pour autant en attendre concrètement des bouleversements allant dans le sens des solutions qu'ils défendent.

Indépendant sur la scène politique nationale, le PAE/S devait tout de même se situer par rapport à la situation du pays. C'est essentiellement à la fin de l'hivernage qu'il a affirmé son positionnement relatif aux questions de politique générale et plus particulièrement par rapport au Plan d'urgence et de rigueur préparé par le gouvernement. Estimant que les « difficultés du pays appellent des solutions politiques », il rejoint des leaders de l'opposition

(12) *Idem.*

comme Landing Savané ou Iba Der Thiam en préconisant « la réduction du train de vie de l'État et la convocation d'un Forum national qui adoptera un plan de redressement économique consensuel » (13). Bien sûr, la sortie de la crise ne peut se faire, selon eux, que par la « mise en œuvre de (leur) plan de développement écologique et social » (14). La montée des tensions dans le bras de fer opposant le pouvoir aux syndicats et à l'opposition autour du plan de rigueur, a poussé le PAE/S à adopter un ton encore plus ferme à l'encontre du gouvernement. Dans une intervention remarquée lors d'une émission « Tribune des partis » d'octobre 1993, Madame Fame N'diaye Sene s'exprimant au nom du PAE/S n'a pas hésité à qualifier le gouvernement « *de souffreteux et qui depuis son installation cafouille, hésite, chancelle, tâtonne et vacille...* », avant de condamner le plan de rigueur : « *ce n'est pas en bricolant les pièces de notre édifice national qu'on pourra sortir de la crise* ».

Écologie et culture politique sénégalaise

La construction d'un projet écologique au Sénégal ne pouvait pas ignorer les composantes structurelles de la société de ce pays. C'est la raison pour laquelle les initiateurs du PAE/S ont tenté d'intégrer dès le début de leurs travaux une réflexion sur les moyens de mettre en adéquation leurs idéaux avec les réalités sociales, principalement vis-à-vis de l'islam et des diverses traditions des communautés du territoire.

Le musulman vert

Aucune formation politique du Sénégal ne peut ignorer le poids des hiérarchies musulmanes confrériques et les références spirituelles et politiques qu'elles représentent pour une majorité de citoyens sénégalais. Le PAE/S, comme les autres partis, cherche donc à trouver les moyens d'adapter son discours et ses idées de façon à être compris par l'espace mental commun à plus des trois quarts des Sénégalais. Dès sa création, le parti écologiste, dans la courte présentation de ses objectifs lors de la demande de reconnaissance, concluait sur la conception de l'État « *au sein duquel l'attachement aux valeurs religieuses est senti, malgré tout, comme une nécessité* » (15).

Cet « attachement » pourrait faire penser à l'accomplissement d'une formalité incontournable pour toute ambition politique au Sénégal, si la personnalité du secrétaire général du PAE/S ne venait

(13) *Sud Quotidien*, 17 septembre 1993.

(14) Déclaration du PAE/S du 21 août 1993.

(15) Micom Infos : *Les partis politiques au Sénégal*, Dakar, ministère de la Communication, 1992.

pas préciser sa réalité. Fils de l'imam de son village d'origine (ce qui lui valut d'être scolarisé à « l'école des Français »), Aboubacry Dia, arabisant, présente l'image d'un homme profondément pieux qui, dès que son idée de parti écologiste s'était mise à germer, a étudié dans le Coran les versets qui pourraient appuyer son message. Il a ainsi pu mettre en valeur les éléments « écologistes » de deux sourates (« le voyage nocturne » et « les animaux ») où l'on précise les rapports que le musulman doit entretenir avec la nature. Le dixième commandement recommande en quelque sorte « la prudence écologiste » au croyant, auquel il est demandé de « marcher doucement, sans blesser la terre ». Il est également précisé, d'après les recherches d'Aboubacry Dia, que le Coran interdit par exemple au fidèle de couper une branche d'arbre dont il ne se servira pas. L'objectif de ses recherches n'est pas de faire passer le Coran pour un ouvrage écologiste, mais bien de sensibiliser le croyant sincère sur le fait que sa démarche spirituelle ne peut être complète s'il n'intègre pas un comportement de respect à l'égard de la nature. Cette étude du secrétaire général du PAE/S tend à rechercher le moyen de faire du musulman un homme moderne et épanoui, conscient de sa place et de son rôle dans le monde où il vit.

Politiquement, il n'est nullement question pour les écologistes de préconiser une quelconque organisation de l'État selon des paramètres islamiques. Le PAE/S demeure en cela fidèle à la tradition laïque de la plupart des acteurs de la vie politique du Sénégal. L'attachement à l'islam, au Livre saint, n'empêche d'ailleurs pas les Verts du Sénégal de fustiger les travers et abus de certaines hiérarchies religieuses, comme le scandale de l'abattage des 45 000 hectares de la forêt naturelle de Khelcom que le président Diouf avait octroyée à des responsables de la confrérie mouride. Les militants du PAE/S s'interrogent également sur le fatalisme quelque peu improductif de nombreux musulmans sénégalais qui s'en remettent à Dieu pour l'évolution de leurs préoccupations quotidiennes. Mélange de culture et de sentiment religieux, cette attitude pose, pour les écologistes, la question du manque de dynamisme et de combativité des Sénégalais. Le lien entre l'islam et l'écologie tend à déboucher sur une conception de l'avenir qui allierait le dynamisme à l'épanouissement spirituel avec une conscience aigüe des interactions entre les activités humaines et la situation de l'environnement. Cette volonté de se pencher sur la question fondamentale de la religion apparaît bien d'une importance et d'une cohérence indiscutables, mais révèle un peu plus l'ampleur, pour ne pas dire le gigantisme, de la tâche qui attend le PAE/S.

Écologie et traditions culturelles

Dans leur volet prioritaire concernant le monde rural, les mili-

tants du PAE/S rejettent l'idée d'une agriculture moderne technicisée à l'extrême et importée de l'extérieur pour privilégier l'expérimentation de nouvelles méthodes à partir des savoirs locaux et des modes d'organisation ancestraux. Associer les avantages de méthodes traditionnelles à ceux de la biotechnique moderne constitue leur objectif principal. Cette démarche qui ne leur est pas propre et qui est déjà expérimentée dans certains projets nécessiterait, selon eux, une politique d'ensemble pour étudier et maîtriser ces savoirs locaux. Leur idée de « médecine verte », déjà imaginée ponctuellement par certaines organisations, relève de la même considération à l'égard de la mine de savoirs traditionnels en matière de santé. Plutôt que de se lier les mains avec les grandes industries de la pharmacopée chimique, ils estiment plus judicieux d'accentuer la recherche sur l'élaboration de produits africains issus de la connaissance des plantes des tradipraticiens locaux, notamment en ce qui concerne la santé primaire.

L'utilisation des traditions pour ancrer le message écologique dans les mentalités doit aussi faire appel, selon eux, aux cosmogonies des populations, aux cultures locales pas encore déstructurées par le modèle de développement occidentalisé. Ainsi, les membres du PAE/S se penchent volontiers sur les prolongements « modernes » qui pourraient être imaginés à la structure ethnico-sociale des Laobés. Cette communauté de bûcherons et artisans du bois avait seule le droit, dans l'organisation traditionnelle de la société, d'abattre les arbres et pouvait ainsi contrôler les quotas prélevés. Enrichies par les connaissances modernes de la foresterie et sur l'importance des forêts dans les équilibres écologiques, ces structures pourraient selon eux conduire à l'élaboration d'une politique authentiquement sénégalaise de gestion des ressources de la sylviculture. Les écologistes sénégalais refusent également de considérer avec mépris des comportements à caractère mystique, comme les croyances des Diolas de Casamance vis-à-vis des « esprits » ou « djinns » de la forêt qui les empêchent de déboiser inconsidérément. Ce sont pour eux des traditions qui permettent à la fois de démontrer que ce que l'on nomme « préoccupations écologiques » n'est pas déconnecté du contexte sociologique africain, mais aussi de servir de base au développement de comportements plus respectueux de l'environnement.

Les animateurs du PAE/S souhaitent donc faire des traditions culturelles, à l'instar de l'islam, des points d'ancrage de la conscience écologique. La fonction d'une telle formation politique n'est-elle pas avant tout de contribuer à enrichir les débats et les réflexions sur la recherche de voies pour le développement de l'Afrique ?

Jérôme Gérard
CREPAO